

6 Société et Culture

**Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, hier
Lancement de la campagne 16 jours d'activisme
contre la violence sexiste**

R.H.A

Libreville/ Gabon

HIER 25 novembre, la campagne 16 jours d'activisme contre la violence sexiste, qui s'achèvera le 10 décembre prochain, a été lancée sur la planète, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Cette année, sous le thème "la prévention", les Nations-unies invitent tout le monde à oranger la planète, c'est-à-dire à utiliser la couleur orange, désignée par la campagne en guise de symbole d'un avenir meilleur, où la violence n'a plus de place. Il s'agira, entre autres, d'organiser des événe-

ments pour oranger rues, écoles, défilés, matches de football, ou encore d'illuminer certains monuments emblématiques. Dans son message à l'occasion de cette journée, Phumzile Mlambo- Ngcuka, directrice exécutive de l'Onu-Femmes a déclaré: « si nous unissons nos efforts, si les gouvernements, les organisations de la société civile, le système de l'Onu, les entreprises, les écoles et les personnes se mobilisent au sein de nouveaux mouvements de solidarité, nous finirons par créer un monde plus égal, une planète 50-50, où les femmes et les filles pourront vivre et vivront effectivement à l'abri de la violence ».

En effet, au Gabon et partout dans le monde, une femme sur trois a déjà été victime de violence phy-



Photo : R.H.A

Les femmes méritent des mesures à leur endroit de la part des autorités, en vue de leur entière intégration dans la société.

sique, ou même sexuelle au cours de sa vie. Les violences faites aux femmes ne sont plus à décrire, tant les exemples sont légion. On se souvient d'ailleurs des nombreuses décou-

vertes macabres présentant les femmes avec, soit un pieu enfoncé dans l'organe génital, voire plus. Malheureusement, les auteurs de ces actes courent encore, ce qui représente

davantage de dangers pour les autres femmes. Les violences sur les personnes de sexe féminin sont bien une réalité dans notre pays, et méritent de retenir l'attention de tous.

Il est important de savoir que, selon les standards internationaux, tout Parlement doit compter au moins 30% de femmes, ce qui est loin d'être le cas pour notre pays. C'est aussi une forme de violence. Dans presque tous les secteurs, les femmes sont encore reléguées aux rôles de second plan. Ce qui est un acte de violence sexiste à l'endroit de ce genre. L'embellie viendrait peut-être de cette décennie (2015-2025) de la femme décrétée par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba.

Ici et ailleurs

• Rentrée du Barreau
La délinquance économique et financière au menu



Photo : JOE MANIANGA

A l'occasion de sa 20e rentrée solennelle ce jeudi, le barreau du Gabon organise une conférence-débat au palais de justice de Libreville, dès 15 heures, sur le thème : "la délinquance économique et financière". Cette conférence, ouverte au public, sera animée Me Yvette Tchouatcha, épouse Siewe, vice-présidente du tribunal criminel spécial du Cameroun, et Alex Moutsiangou, conseiller maître à la Cour des comptes du Gabon.

• Journalisme

Esdras Ndikumana au pinacle

Le prix 2015 de la presse diplomatique française a été décerné hier au journaliste burundais Esdras Ndikumana, correspondant depuis 2001 de l'Agence France Presse (AFP) et, depuis 2002, de Radio France Internationale (RFI), pour sa couverture de la crise politique au Burundi, a annoncé l'Association de la presse diplomatique française (APDF).

Esdras Ndikumana, 54 ans, actuellement réfugié au Kenya, est aussi récompensé "pour ses analyses de la situation dans la région des Grands lacs". Ce journaliste "illustre par ses compétences, son courage et son talent connaît la difficulté d'être journaliste aujourd'hui dans un pays en crise", a précisé dans un communiqué l'Apdf.

• Opportunités

Autour des "Echelles documentaires de Libreville"



Photo : DR

Une kyrielle d'activités connexes ont été greffées au déroulement des "Echelles documentaires de Libreville", depuis lundi dernier. En dehors du petit village érigé dans les jardins de l'Institut français, qui voit quelques opérateurs économiques présenter leurs produits, une exposition photographique de Desirey Minkoh, photo-journaliste, est en cours, tout comme la tenue de Master class pour les détenteurs de projets de réalisations documentaires, un concours amateur de 3 minutes à partir d'un téléphone portable, etc.

Rassemblées par F.B.E.M

Santé/Amélioration de la gestion des laboratoires nationaux

Les pays d'Afrique centrale accrédités à Libreville

F.S.L

Libreville/Gabon

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un processus graduel lancé en 2012 à travers la région africaine, des points focaux bénéficieront d'un renforcement de capacités, depuis hier dans la capitale gabonaise, sous l'égide de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).



Photo : DR

La présentation des objectifs de l'atelier faite par un facilitateur. Photo de droite : Une vue des points focaux réunis à Libreville.



Photo : DR

LE "Stepwise laboratory quality improvement process towards accreditation" (SLIPTA), qu'on traduirait en français comme le "Processus graduel d'amélioration de la gestion de la qualité des laboratoires", est un projet lancé dans la région africaine en 2012, en vue de

favoriser l'accréditation de ces instruments de santé. Fondé sur les principes de faisabilité, d'évolutivité et de mesurabilité, ce programme favorise une appropriation nationale du processus et la pérennisation de la qualité des services de laboratoire.

Dans le but de renforcer les capacités des points focaux des pays de l'Afrique centrale, une réunion s'est ouverte hier matin à l'hôtel l'Etoile d'or à Libreville, avec pour objectif principal de contribuer au renforcement de façon notable de ces systèmes nationaux de

laboratoire. En présidant la cérémonie d'ouverture, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Gabon a clairement indiqué le rôle que devra jouer chaque point focal, une fois dans son pays. Pour le Dr Boureima

Droit/Deuxième édition du symposium juridique de Libreville (SJL)

" Les usages du droit en Afrique "

I.I

Libreville/Gabon

Placé sous le haut patronage du Premier ministre, Pr Daniel Ona Ondo, Doyen honoraire de la Faculté de droit et sciences économiques (FDSE) et recteur honoraire de l'UOB, l'acte II du SJL s'ouvre ce jeudi 26 novembre à 9h30 à l'Institut Français pour deux jours.

IL y a tout juste deux ans, se tenait le premier Symposium juridique de Libreville (SJL). Cette première édition (novembre 2013) avait enregistré la présence, pendant deux

pleines journées, à l'Institut Français (IF) du Gabon (co-organisateur de la rencontre avec la Fondation Raponda-Walker), une centaine de participants (universitaires et praticiens) venus d'Afrique et d'Europe.

A cette occasion, le public avait eu l'opportunité de profiter d'un espace d'échange et d'enrichissement, venant démentir l'idée du droit comme science fermée et donc inaccessible au plus grand nombre. En outre, les participants s'étaient interrogés sur les modalités et pratiques de la fabrique du droit en Afrique, pour en



Photo : Bandoma

Le président de la Fondation Raponda-Walker, Guy Rossatanga-Rignault, à la clôture de la première édition du Symposium juridique de Libreville.

identifier les grandes tendances (mimétisme, universalité, nationalisme, régionalisme, originalités...).

tion, ceux-ci avaient estimé que, autant il était utile de savoir comment le droit se fabriquait en Afrique, autant il était impérieux de s'interroger sur ce qui est fait du droit produit en Afrique (ce que les Africains font du droit et ce que le droit fait des Africains).

Le public attendu pourra y suivre une vingtaine de communications sur des questions aussi diverses que "L'usage de la justice internationale par les pays africains", "L'article 39.2 de la Constitution gabonaise : Confusion, hérésie et faux remède", "De l'usage de la "clause d'éternité" dans les

constitutions africaines", "Du mauvais usage des procédures contentieuses en matière électorale", des "Variations jurisprudentielles autour du conflit de droits sur les cadavres", ou des "Considérations philosophiques sur le droit de la liberté d'expression en Afrique francophone".

Notons que cet événement scientifique de haut niveau avait donné lieu à 27 communications sur la problématique de la fabrique du droit en Afrique, dont les actes ont été publiés en un pavé de 600 pages. Le public est donc invité à ces moments de partage juridiques.